



## **Offre de mission « Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une Recyclerie-ressourcerie agricole en Ile-de-France »**

*(Recyclage de machines/recyclage de pièces détachées et matériaux)*

### **Qui sont Les Champs des Possibles ?**

Les Champs des Possibles est une association francilienne créée en 2009 par des citoyens et de paysans du Réseau des AMAP en Ile-de-France désireux de constituer dans cette région un outil pratique d'appui à la création d'activité en agriculture biologique et paysanne. L'espace-test agricole développé et animé par Les Champs des Possibles propose ainsi le chaînon manquant entre formation et installation agricole, notamment pour les personnes non issues du monde agricole. Le compagnonnage paysan mis en œuvre répond ainsi à un double objectif d'acquisition des savoir-faire pratiques au contact de paysan-ne-s aguerris et de test d'un projet de création d'entreprise en conditions réelles. Depuis 2009, 21 personnes ont testé (ou testent encore) leur projet d'installation sur l'une des 3 fermes d'accueil du dispositif. L'association organise également un grand nombre de formations à destinations des candidats à l'installation et des paysans installés et anime différents projets en lien avec le développement de l'agriculture paysanne.

### **Qui est L'Atelier Paysan ?**

L'Atelier Paysan est un ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale) qui réunit au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) des paysan-ne-s, des salarié-e-s et des structures du développement agricole. Partant du principe que les agricultrices et les agriculteurs innovent par eux-mêmes, nous développons depuis 2009 une démarche de recensement, de co-conception, de mutualisation et de diffusion en open source de machines adaptées aux techniques de l'agriculture biologique.

**Une tête de réseau nationale du développement agricole.** Basée en Rhône-Alpes (Isère), avec une antenne dans le Grand Ouest (Finistère), notre coopérative intervient partout en France, auprès de tous les acteurs du monde agricole et rural : en premier lieu les agriculteurs, mais également les agents de développement, les organismes de développement agricole et les décideurs. Elle a acquis une expertise unique dans le machinisme adapté collectivement, et reproductible via l'autoconstruction.

**Autonomie paysanne et réappropriation des savoirs.** Nous favorisons l'autonomie technique et économique des agriculteurs, la réappropriation des savoirs, comme leviers pour le développement de l'AB. En appui de groupes de paysans (toutes cultures), ou directement sur des fermes innovantes, nous identifions des équipements adaptés, les codéveloppons, et les diffusons via l'autoconstruction. Nous formons aux pratiques d'autoconstruction, mode le plus avancé de notre diffusion des techniques et technologies agricoles libres. Un producteur qui sait construire son outil,

sait aussi le réparer et l'adapter à ses projets, son contexte. Ces temps de formations sont des moments d'autonomisation collective. Émerge ainsi un réseau informel de producteurs, favorable au partage de savoirs et aux échanges solidaires.

**Des moyens.** Une SCIC Sarl (structure à but non lucratif) / 1 réseau de paysans autoconstructeurs / Un collectif de bénévoles impliqués / Une équipe de 8 permanents / 1 siège social à Renage (38) et une antenne à Riec-sur-Belon (29) / 3 fourgons atelier-mobile et parc de machine-outils pour formations et prototypages / site internet ([www.latelierpaysan.org](http://www.latelierpaysan.org)) + forum ([forum.latelierpaysan.org](http://forum.latelierpaysan.org)).

### **Le projet de recyclerie-ressourcerie agricole**

Inscrit dans le prolongement des actions en faveur de l'installation agricole développées par *les Champs des Possibles*, et dans celui des travaux sur l'innovation par l'usage et l'autoconstruction de machines agricoles libres portés par *l'Atelier Paysan*, le projet de recyclerie-ressourcerie articule quatre objectifs principaux :

- i. Permettre aux nouveaux installés de faire les bons choix en matière de mécanisation et de s'équiper progressivement en limitant l'endettement.

La constitution d'un parc matériel en adéquation avec son projet représente une étape cruciale pour un nouvel installé, tant au niveau de l'investissement qu'il représente (60 000 € en moyenne pour une primo installation (hors bâti) pour le seul exemple du maraîchage bio en Ile de France) que des conséquences durables de ces choix initiaux en matière de confort et d'efficacité du travail, gages de durabilité pour ces nouvelles entreprises. L'expérience montre qu'il n'est pas toujours évident pour les futurs ou nouveaux installés, de faire les bons choix en matière de mécanisation du fait d'une relative méconnaissance de l'éventail des solutions techniques existantes et d'une moindre connaissance des spécificités de leurs futures terres. On constate par ailleurs que le poids économique de la constitution d'un parc matériel et/ou une vision parfois un peu courte de la question de la mécanisation (« *le vrai maraîchage bio c'est grelinette/bèche/motoculteur* ») peut conduire certains à se sous-équiper dans les premières années de leur installation avec des conséquences importantes en matière de pénibilité au travail et d'efficacité.

Dans une logique d'économie circulaire, la recyclerie-ressourcerie collectera ainsi des pièces et matériels agricoles d'origine variée (rebut de concessions agricoles, dons d'agriculteurs, achats sur le marché de l'occasion), souvent de très bonne qualité (l'acier était de meilleure qualité il y a quelques dizaines d'années) mais devenus obsolètes du fait de l'accroissement constant des tailles des parcs matériels. Ces matériels seront collectés, remis en état, reconfigurés, ou transformés en matières premières et stockées par un salarié dédié au projet. Le parc matériel ainsi constitué (qui pourra être également être agrémenté de matériels de démonstration proposés par ailleurs) sera mis à disposition des usagers sous forme de prêt, de location ou de crédit-bail, ou de vente, particulièrement pour les matériaux. Ceci offrira aux nouveaux installés du territoire, et à d'autres plus lointain, une opportunité de tester plusieurs types de matériels avant de choisir celui qui sera le plus adapté à leur pratique et à leurs sols, ainsi qu'un moyen de s'équiper correctement (diminution de la pénibilité physique, gain d'efficacité, etc.), à moindre coût et en diminuant leur endettement, dès leurs premières années de création d'entreprise. Le réemploi des matériaux facilitera plus encore l'accès à la démarche de l'autoconstruction, et la cohérence de cette dernière (division des coûts à l'investissement, réemploi plutôt que développement de extraction de ressources).

ii. Favoriser le ré-emploi de matériaux dans le cadre des dynamiques d'auto-construction agricole

L'auto-construction agricole a connu ces dernières années un important développement en France notamment sous l'impulsion de la [SCIC l'Atelier Paysan](#). Cette dynamique est également importante en Ile de France où *Les Champs des Possibles* organisent les formations de ce partenaire depuis 2012. La question des matières premières utilisées en auto-construction accompagnée soulève des questions importantes, en particulier du fait de leur inscription dans un marché mondialisé très éloigné des logiques économiques équitables que ces démarches de reconquête d'autonomie promeuvent. Le recyclage de métaux pour réemploi en auto-construction permettrait ainsi, outre des économies sur ce poste, et une utilisation rationnelle des ressources primaires, d'inscrire la dynamique dans une économie circulaire plus vertueuse et plus en phase avec l'éthique qui l'anime.

Adossée à un atelier (fixe ou mobile) et à un espace de stockage pour les outils et les matériaux bruts, la recyclerie-ressourcerie accueillera également les formations en mécanique et machinisme agricole proposées depuis quelques années par Les Champs des Possibles et permettra, sous forme de « Farm-Lab », de poursuivre, avec l'Atelier Paysan, le développement en Ile de France de la dynamique collective d'innovation participative en matière d'agroéquipement tournés vers l'Agriculture Biologique, mais également d'accentuer la réappropriation des savoirs dans le domaine de l'autoconstruction/l'adaptation des machines agricoles.

iii. Réduire le « bilan carbone » des fermes en agriculture biologique tout en privilégiant une agriculture nourricière via le développement d'une filière de recyclage des huiles de friture usagées en carburant agricole.

Les fermes en agriculture biologique pêchent souvent en terme de durabilité par leur dépendance accrue aux énergies fossiles destinée à la propulsion. Plusieurs initiatives intéressantes ont été mises en œuvre ces dernières années pour réduire cette dépendance comme la production et l'utilisation d'Huiles Végétales Pures (HVP) sur des fermes en polyculture-élevage (production d'huile de tournesol en carburant et utilisation des tourteaux en aliment du bétail). Loin des logiques industrielles des filières « agro-carburant » qui constituent une négation de la vocation nourricière de l'agriculture, ces initiatives paysannes ne peuvent cependant résoudre les problématiques des fermes plus spécialisées comme les fermes maraîchères et posent toujours des problèmes éthiques de concurrence entre l'homme et le véhicule. Dans une étude récente<sup>1</sup>, l'ADEME a par ailleurs démontré que ce sont les huiles alimentaires usagées qui présentent, de tous les agro-carburants, les meilleurs bilans comparativement aux carburants fossiles (réductions supérieures à 80 % pour la consommation d'énergie non renouvelable et à 90 % pour les émissions de GES). Ajoutons que la fonction alimentaire première de ces huiles n'engage pas de modification d'affectation des sols justement décriée dans le cas des agro-carburants.

Dans une région très densément peuplée, les huiles de friture usagées constituent un « déchet » de l'alimentation humaine particulièrement intéressant, déjà valorisé dans certaines régions comme carburants agricoles (cf. [Roule Ma Frite 17](#)) et pour lequel un marché important se développe depuis plusieurs années. Recherchant dans un premier temps des partenariats avec des collectivités locales déjà en contrat avec des agriculteurs bio franciliens pour la fourniture de leur restauration collective (économie en circuit quasi fermé), la recyclerie-ressourcerie pourra organiser un circuit de collecte et de retraitement des huiles de friture usagées pour un usage agricole. Schématiquement, on recyclerait ainsi les déchets des repas du jour dans les tracteurs qui contribueront à produire les repas du lendemain.

---

<sup>1</sup> ADEME, Analyses de Cycle de Vie appliquées aux biocarburants de première génération consommés en France, Février 2010.

#### iv. Innover par la mise en place d'un modèle économique spécifique, et essayer

La structure qu'il est ici envisagé de créer doit constituer un modèle d'expérimentation à tous niveaux. Des initiatives similaires dans d'autres domaines existent déjà et ont fait preuve de leur efficacité globale par ailleurs, mais pas à notre connaissance sur la ressource agroéquipement. Ces initiatives devront être recensées, décryptées et constitueront une des sources d'inspiration. En amont d'une dynamique d'essaimage, ce modèle expérimenté donnera lieu à l'analyse des réussites et difficultés, pour constituer les bases d'un témoignage appropriable.

La singularité du modèle économique à mettre en place, est qu'il devra poursuivre le double objectif d'une structure partagée :

- Autonomie à terme dans le financement de son fonctionnement propre ;
- Constituer, notamment via la mise en place d'un système de transparence des marges pratiquées, une source indirecte de financement participatif, à la fois des travaux des *Champs des Possibles*, et de ceux de *L'Atelier Paysan*, en faveur de l'installation et de l'appropriation de l'outil de travail paysan.

#### **Les partenaires du projet**

Le projet est développé en partenariat avec la SCIC L'Atelier Paysan, coopérative engagée en faveur de l'auto-construction agricole. Des liens sont également établis avec l'Association Roule Ma Frite 17 disposant d'une expertise dans la filière « huile ». L'étude de faisabilité est soutenue par le Conseil Régional d'Ile de France.

#### **La mission proposée**

La mission consiste à étudier la faisabilité technique, juridique, économique et organisationnelle du projet.

#### **Conditions de la mission**

##### **Pilotage**

La mission est pilotée par un comité de pilotage composé de représentants des Champs des Possibles et de l'Atelier Paysan.

##### **Délais**

Le démarrage de la mission est attendu dès que possible pour des résultats attendus fin septembre 2015

##### **Livrables**

- i. Un document projet comprenant a minima :
  - Un bref état des filières de recyclage concernées par le projet (métaux, huiles végétales usagées, matériel agricole d'occasion) ;
  - Une ou des propositions de cadre juridique pour le portage du projet, adapté à la dimension partenariale et économique de celui-ci ;
  - Un plan de développement économique (business plan) à 3 ans ;

- Un plan de financement précisant les investissements à réaliser et listant les soutiens financiers potentiels ;
  - Une proposition de fiche(s) de poste(s) pour le ou les salarié(s) requis par le projet.
- ii. Une synthèse (format « document » et format « présentation »)

### ***Modalités financières***

Faire offre.

Possibilité d'emploi en CDD pour le temps de la mission en fonction du statut du répondant.

### ***Contact***

Sylvain Pechoux

Les Champs des Possibles

Mail : [sylvain@leschampsdespossibles.fr](mailto:sylvain@leschampsdespossibles.fr)

tel : 06 29 17 51 92